



ECOLE DE DANSE ASSOCIATIVE

Cadre réservé à V&V  
 Id- famille: **17** - .....  
 Id- adhérent : .....  
 Fiche référente :

**FICHE D'INSCRIPTION 2017-2018**

Merci de compléter une fiche par cours choisi

**PREMIERE INSCRIPTION**

**RENOUVELLEMENT**

**COURS D'ESSAI \***

\*V&V vous donne la possibilité d'effectuer deux séances d'essai gratuitement dans maximum deux disciplines. Ces cours doivent être effectués sur deux semaines consécutives maximum. Passé ce délai, l'inscription doit être validée sous peine de se voir refuser l'accès aux cours suivants

Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code Postal : ..... Ville : .....  
 Téléphone : ..... DATE DE NAISSANCE : .....  
 Adresse mail : (obligatoire ECRIRE LISIBLEMENT EN MAJUSCULES D'IMPRIMERIE) : .....@.....  
 Personne à contacter en cas d'urgence : ..... tél : .....

**ENFANTS**

EVEIL (4 ans)

mercredi 16h-17 h

MODERN JAZZ

- 5 ans mercredi de 15h-16h
- 6 ans mercredi 17h-18h
- 7 ans mercredi 18h-19h
- 8-10 ans lundi 17h-18h15

CLASSIQUE

- 5-6 ans mardi de 17h-18h
- 9-12 ans mardi 18h-19h
- 7-8 ans jeudi 17h30-18h30

HIP HOP

- Petits (8-10 ans) lundi 17h-18h
- Moyens (11-13 ans) vendredi 17h30-18h30

ZUMBA

- 4-8 ans mardi 17h45-18h45
- 9-13 ans mardi 18h30-19h30

DANSES ORIENTALES

mercredi 17h30-18h30

BOLLYWOOD

- enfants mercredi 17h30-18h30
- 12 ans mercredi 18h30-19h30

**ADOS**

CONTEMPORAIN

mercredi 20h30-21h45

MODERN JAZZ

- Ado I jeudi 18h30-20h00
- Ado II lundi 18h15-19h45
- Ado III lundi 19h45-21h15
- débutants jeudi 20h-21h30
- confirmés mercredi 19h-20h30

CLASSIQUE

- ado mardi 19h-20h
- adultes mardi 20h-21h30

HIP HOP

Grands (14 ans et +) lundi 18h-19h

STREET JAZZ (14 ans et +)

- débutants vendredi 18h30-19h30
- intermédiaires vendredi 19h30-21h00

LINE DANCE

- débutants mercredi 20h-21h
- intermédiaires mercredi 21h-22h

**T ADULTES**

DANSES ORIENTALES

- déb/interm jeudi 18h45-19h45
- fusion inter/avancés jeudi 19h-20h

DANSE AFRICAINE

jeudi 20h15-21h15

BOLLYWOOD (13 ans et +)

lundi 19h30-21h

LINDY

jeudi 20h30-21h30

ROCK SWING

intermédiaires jeudi 21h30-22h30

SALSA

déb/interm mardi 20h-21h30

ZUMBA (14 ans et +)

mardi 20h15-21h15

DANCEHALL

- ado mercredi 20h00-21h00
- mardi 21h15-21h15

D'autres membres de la famille (parents ou enfants ou frères ou sœurs) inscrits à V&V en 2016/2017 :

OUI Nom : ..... groupe : .....

NON

**Nouveaux adhérents : comment avez-vous connu V&V ?**

- site internet
- facebook
- bouche à oreilles
- spectacle
- autres : .....

## DROITS A L'IMAGE

- J'autorise VIRE&VOLTE à communiquer mon adresse mail au *Collectif d'associations des Pradettes* pour recevoir par internet les informations du collectif des Pradettes : ➤  OUI  NON
- J'autorise Vire&Volte à me photographier/filmer ou à photographier /filmer mon enfant dans le cadre des activités/cours/spectacle de danse et à utiliser ces photos/films sur tout type de support de communication de Vire&Volte : ➤  OUI  NON
- En cas de refus, fournir impérativement une photo d'identité de la personne faisant l'objet de l'interdiction de diffusion.
- J'autorise Vire&Volte à mettre en ligne sur site dédié le film du spectacle de fin d'année: ➤  OUI  NON

## REGLEMENT INTERIEUR :

- Article 1 : Une cotisation de 28€ est demandée à chaque adhérent pour l'année. Les inscriptions se font au mois de septembre pour la saison 2015-2016 par les membres du bureau de Vire&Volte. Lors de l'inscription, l'adhérent procède au paiement correspondant aux 3 trimestres et fournit obligatoirement un certificat médical (sauf pour les cours de danses de couple) ; faute de quoi, l'accès aux activités lui est interdit. L'encaissement des paiements intervient au début de chaque trimestre concerné. Tout trimestre entamé est dû. La participation aux frais du spectacle d'un montant de 10€ est remboursée en cas de non-participation.
- Article 2 : Les informations relatives aux activités sont données au moment des cours par le responsable ou le professeur du cours en question. Les activités demandent un respect des horaires et une régularité de présence. Elles ne sont pas assurées pendant les vacances scolaires. Les cours sont exclusivement réservés aux adhérents. Aucun public n'est autorisé à assister aux cours. Chaque adhérent doit avoir un comportement respectueux envers les personnes, les locaux, le matériel. A défaut, l'association se réserve le droit d'exclure l'adhérent.
- Article 3 : Les intervenants ne sont pas responsables des adhérents en dehors des heures de cours. En cas d'urgence médicale, il est fait appel à un médecin ou au SAMU.
- Article 4: Lors des manifestations ou de spectacles, les élèves pourront être photographiés ou filmés. Certaines de ces photos pourront être utilisées dans les supports de communication de l'association. Dans la mesure du possible, toutes les photos seront retravaillées pour empêcher leur exploitation numérique. Les adhérents ou leurs représentants légaux qui ne souhaitent pas que leurs photos soient diffusées doivent se faire connaître auprès de l'association (bulletin d'inscription ou mail: [contact@virevolte.fr](mailto:contact@virevolte.fr)).
- Article 5: Il est demandé aux adhérents d'être très attentifs aux différents courriers ou mails qui leur sont adressés; en effet, ces derniers contiennent en général bon nombre d'informations précieuses sur l'association et l'organisation des cours et des diverses manifestations. En cas de changement de ses coordonnées, l'adhérent est tenu d'en informer l'association par le biais du responsable de groupe.
- Les cours seront maintenus en fonction du nombre d'inscrits. Pour chaque cours, les âges mentionnés sont indiqués à titre indicatif et les professeurs se réservent le droit de proposer un autre cours à votre enfant en fonction de son adaptation au groupe ou de son niveau.
- **J'ai lu et j'accepte le règlement intérieur de Vire&volte.**

## REGLEMENT :

Le paiement est effectué par avance, l'engagement se fait à l'année, possibilité de remboursement pour tout trimestre non entamé.

- Montant global : .....€ payé en ➤  3 fois  1 fois
- chèques (à l'ordre de Vire&Volte)
- espèces
- Chèques vacances ANCV (uniquement) : .....€  coupons sport ANCV (uniquement) : .....€
- Je souhaite avoir une **facture acquittée** pour un remboursement par le CE (trimestrielle ou annuelle\*)
- Je souhaite avoir une **attestation d'inscription** pour un remboursement par le CE (trimestrielle ou annuelle\*)
- Je remets un **coupon sport airbus** à faire compléter par Vire&Volte.

\* barrer l'option non choisie

## DOCUMENTS :

**A fournir OBLIGATOIREMENT AVANT LE 16/10/2017**

- CERTIFICAT MEDICAL de moins de 3 MOIS (sauf danses de couple)
- UNE ENVELOPPE TIMBREE A L'ADRESSE DE L'ADHERENT (le cas échéant, une par famille)

**TOUT DOSSIER DEVRA ETRE COMPLET AU 20 OCTOBRE SOUS PEINE DE NE POUVOIR PARTICIPER AU COURS**

## SIGNATURE :

A Toulouse, le .... / .... / .....

**Vire&Volte – Collectif des associations des Pradettes – 12 rue Julien Forgues –  
31100 TOULOUSE**

Tél : 05 61 44 95 01 – SIRET 408 428 498 00013